

CHARTRE HOMEOSTASIS COACHING

La cohérence cardiaque et le coaching sont des techniques d'accompagnement. Elles ne remplacent en aucun cas une consultation médicale, et ne doivent pas se substituer à un médicament.

Je ne suis pas thérapeute, je suis praticienne en cohérence cardiaque et coach en formation. Les séances ne sont pas remboursées par les caisses maladie.

Je vous accueille en cohérence, avec bienveillance, dans le respect de vos valeurs, et sans jugement. Les séances se déroulent dans le respect de la confidentialité, et de la déontologie du coach, qui interdit tout abus d'influence.

Le coaching est un processus de développement, personnel ou professionnel, dans lequel vous devez vous impliquer de façon active. Le coach a une obligation de moyens, mais pas de résultat. En aucun cas, il ne peut être tenu pour responsable des décisions que vous prenez durant la période de coaching, ou que vous prendrez ultérieurement.

Le nombre de séances nécessaires dépend de vos objectifs. Je vous accompagne durant ce processus de changement.

